

Les articles publiés dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs.

- 3 Constitutions ? Le cas français**
Pierre Joxe, magistrat honoraire, ancien député de Saône-et-Loire, ancien membre du Conseil constitutionnel.
- 5 De l'office de la Constitution**
Christian Vigouroux
- 8 Les articles 34, 37 et 38 de la Constitution**
Frédéric Tiberghien
- 11 Une justice de mauvaise constitution**
François Colcombet, magistrat honoraire, a été en poste du parquet de Lyon à la Cour de cassation. Il a été président du Syndicat de la Magistrature en 1973-74, président de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, puis directeur de l'Éducation surveillée et a exercé les mandats de maire, de conseiller général et de député de l'Allier. Il a notamment rapporté la loi du 30 juin 2000 relative au référé devant les juridictions administratives. François Colcombet est président honoraire de la Convention pour une VI^e République (C6R).
- 16 La garantie juridictionnelle de la Constitution sous l'état d'urgence**
Stéphanie Hennette Vauchez, professeure de droit public à l'Université Paris-Nanterre, membre de l'Institut universitaire de France.
- 18 Les institutions de la V^e République dans l'hypothèse d'un exercice autoritaire du pouvoir [exercice de « semi-fiction »]**
Jean-Pierre Dubois, président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme.
- 22 Inventer et contrôler le pouvoir exécutif**
Christine Le Bozec, docteur en histoire, spécialiste de la Révolution française qu'elle a enseignée à l'Université de Rouen, dont elle fut l'un des doyens.
- 25 La IV^e est morte**
Michel Winock, historien.
- 31 Retour sur le référendum du 28 septembre 1958**
Discussion entre **Pierre Joxe** et **François Colcombet**.
- 36 Enseigner la Constitution**
Françoise Dumont
- 39 Constitution et écologie**
Dominique Bourg, professeur honoraire à l'Université de Lausanne.
- 41 Réformer en ouvrant**
Benjamin Morel, maître de conférences en droit public à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, directeur des études de l'Institut Rousseau.

Les rubriques

- 43 Exemple à suivre : La « Cabane citoyenne » de l'Association du Quartier Saint-Bernard**
- 44 Les actions de la Fondation Seligmann**
Annie Snanoudj-Verber, déléguée générale, et **Alphée Roche-Noël**, administrateur.
- 46 À lire, à voir**

Édité par la Fondation Seligmann

Directeur de la publication : Pierre Joxe, président de la Fondation Seligmann

Comité de rédaction : Anaïs Bréaud, François Colcombet, Françoise Dumont, Bernard Goury, Chantal Jourdan, Pierre Joxe, Michel Leymarie, Annie Snanoudj-Verber, Frédéric Tiberghien, Christian Vigouroux, Catherine Wihtol de Wenden

Secrétaire-coordonnateur de rédaction : Alphée Roche-Noël

Dépôt légal : Janvier 2022 - **Parution :** Janvier 2022

Après-demain, BP 50 019 - 75721 Paris Cedex 15